



**Crédit du Nord**

## **Information réglementée**

Paris, le 28 août 2009

### **Mise à disposition d'une actualisation du document de référence (rapport annuel) 2008**

Le Crédit du Nord informe le public qu'une actualisation du document de référence 2008 déposé le 28 avril 2009 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° D.09-0323 a été déposée le 28 août 2009 auprès de l'AMF.

Cette actualisation comprend le rapport financier semestriel au 30 juin 2009.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté tant sur le site de l'AMF que sur le site de la banque : [www.credit-du-nord.fr](http://www.credit-du-nord.fr) en cliquant sur « Vie de la Banque », « Informations sur l'entreprise », puis « Rapports annuels et semestriels ».